



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48590>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-48590**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Grande-Synthe

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover - Mission de base VISA + missions complémentaires telles que diagnostic, coûts d'exploitation, de maintenance, traitement de la signalétique, mission de synthèse et OPC

**Description** : Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover - Mission de base VISA + missions complémentaires telles que diagnostic, coûts d'exploitation, de maintenance, traitement de la signalétique, mission de synthèse et OPC

**Identifiant de la procédure** : eab3ef4d-05e1-43de-b032-8de21ca6a5ac

**Identifiant interne** : 24S1000C

**Type de procédure** : Autre procédure en plusieurs étapes

**Principales caractéristiques de la procédure** : En application de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée. Sont ainsi admis à présenter leur candidature : - Les architectes ou équipes d'architectes diplômés ou agréés, associés à un BET TCE ou plusieurs BET, possédant une expérience en opérations similaires. - Les BET TCE, associés à d'autres BET et à un architecte ou équipes d'architectes diplômés ou agréés possédant une expérience en opérations similaires. Compétences requises : Les équipes candidates devront disposer des compétences en architecture (un ou plusieurs architectes ou agréés en architecture), structure,

acoustique, électricité, thermiques et fluides, en production d'énergie renouvelable notamment solaire, et en économie de la construction. Formations et expériences requises : - Formation ou expériences sur la construction de bâtiment destiné à la pratique sportive - Formation ou expériences sur la rénovation de bâtiment destiné à la pratique sportive - Formation ou expériences sur la création d'extension de bâtiment destiné à la pratique sportive

#### 2.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 2.1.4 **Informations générales**

**Informations complémentaires :** Concours restreint de maîtrise d'œuvre devant aboutir à un marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat Catégorie de service : 12 Enveloppe estimée des travaux : 4 250 000 € HT valeur avril 2024 Justifications candidature : cf. article 3 de l'Annexe 1 jointe au dossier Chaque candidat admis à concourir, qui aura remis une prestation conforme recevra une prime forfaitaire non révisable de 16 200 EUR HT. Pour le lauréat, cette prime sera un acompte sur le montant de la rémunération à lui verser dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre qui lui sera confiée. Les prestations qui seront à remettre par les 3 candidats retenus à l'issue de la phase candidature sont les suivantes : - Plan masse au 1/500e - Plans du rez-de-chaussée et de l'étage courant au 1/200e - Coupes significatives au 1/200e avec indication des règles de gabarit - Façades au 1/100e - Axonométries et perspectives - Carnet de l'ensemble des plans au format A3 - Note sur la compatibilité du projet avec l'enveloppe financière fournie par le maître d'ouvrage - Note explicative du parti architectural, technique, environnemental et paysager - Planning des études et des travaux

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 **Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 1

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 1

#### 2.1.6 **Motifs d'exclusion**

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Païement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover

**Description** : Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse avec remise de prestations complémentaires organisé pour la rénovation et l'extension du Gymnase du Noordover – mission de base VISA + missions complémentaires telles que : diagnostic, coûts d'exploitation, de maintenance, traitement de la signalétique, mission de synthèse et OPC Ces nouveaux espaces seront répartis comme suit : - Une salle multisport comprenant des tribunes de 200 places, les circulations et une zone de stockage : 1254 m<sup>2</sup> - Une salle de musculation et sa zone de stockage : 210 m<sup>2</sup> - Un espace sportif polyvalent : 140 m<sup>2</sup> - Des vestiaires contenant sanitaires et douches : 254 m<sup>2</sup> - Des locaux supports destinés aux associations : 50 m<sup>2</sup> - Un espace de convivialité et une réserve : 80 m<sup>2</sup> - Un hall d'entrée attenant à l'espace de convivialité : 24 m<sup>2</sup> - Des sanitaires privatifs : 16 m<sup>2</sup> - Des locaux techniques : 88 m<sup>2</sup> Dans une démarche d'optimisation énergétique, le projet intègre la mise en place de panneaux photovoltaïques ce qui, cumulé au traitement thermique souhaité dans le cadre du projet et à l'usage du réseau de chaleur urbain, permettra de réduire largement le coût financier d'exploitation du bâtiment.

**Identifiant interne** : 24S1000C

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Le jury procédera à l'analyse des candidatures en examinant préalablement leur recevabilité en termes de complétude administrative du dossier et de conformité aux conditions de participation reprises dans l'avis de concours et à l'article 3 du présent document et selon les critères de sélection par ordre décroissant suivants : - Compétences sur : qualité architecturale et environnementale des références présentées et conception d'opérations comparables à celles objet du concours ; - Compétences, qualifications professionnelles, moyens dont dispose chacun des membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre ; - Cohérence de l'équipe par rapport aux compétences exigées, organisation et complémentarité du groupe.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 2

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les projets seront évalués par le jury qui en vérifiera la conformité et en proposera un classement selon les critères hiérarchisés décroissants suivants : - critère architectural : Adéquation au programme du point de vue fonctionnel et du respect des surfaces, respect des règles d'urbanisme, de sécurité incendie, d'accessibilité pour PMR et des normes techniques, aspect des volumes et traitement architectural, nature et qualité des matériaux de construction et d'aménagement proposé, insertion dans le site, nature des accès, traitement des espaces extérieurs - critère coût : économie globale du projet en coût d'investissement à la construction et de maintenance et d'entretien, compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle - critère démarche de développement durable : HQE, HPE - critère délais : proposition de délais d'études et de réalisation de travaux

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr),

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur**

**Membres du jury :** Composition du jury : - 1 collège maître d'ouvrage (le Président et les membres de la CAO) ; - 1 collège de maîtrise d'œuvre composé de personnalités qualifiées à hauteur d'au moins un tiers des membres du jury (membres à voix délibérative) ; - 1 collège de personnalités (membres à voix délibérative) ; - 1 collège divers (membres à voix consultative)

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 30/05/2024 à 17:00

**Informations relatives aux délais de recours :** Toute procédure de recours pourra être introduite selon les dispositions et délais en vigueur auprès du Tribunal Administratif de Lille ou par utilisation de l'application télérecours accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Grande-Synthe

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Grande-Synthe

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Grande-Synthe

**Numéro d'enregistrement :** 21590271900016

**Adresse postale :** Place François Mitterrand

**Ville :** Grande-Synthe

**Code postal :** 59760

**Subdivision pays (NUTS) :** Nord ( FRE11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [marches.publics@ville-grande-synthe.fr](mailto:marches.publics@ville-grande-synthe.fr)

**Téléphone :** +33 328627700

**Adresse internet** : <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://www.ville-grande-synthe.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

**Numéro d'enregistrement** : 17590003400026

**Adresse postale** : 5 rue Geoffroy St Hilaire CS 62039

**Ville** : LILLE CEDEX

**Code postal** : 59014

**Subdivision pays (NUTS)** : Nord ( FRE11 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr)

**Téléphone** : +33 359542342

**Adresse internet** : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : f26a8549-04ce-4c2f-84ae-5c1792d6a15e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 24/04/2024 à 09:54

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24/04/2024